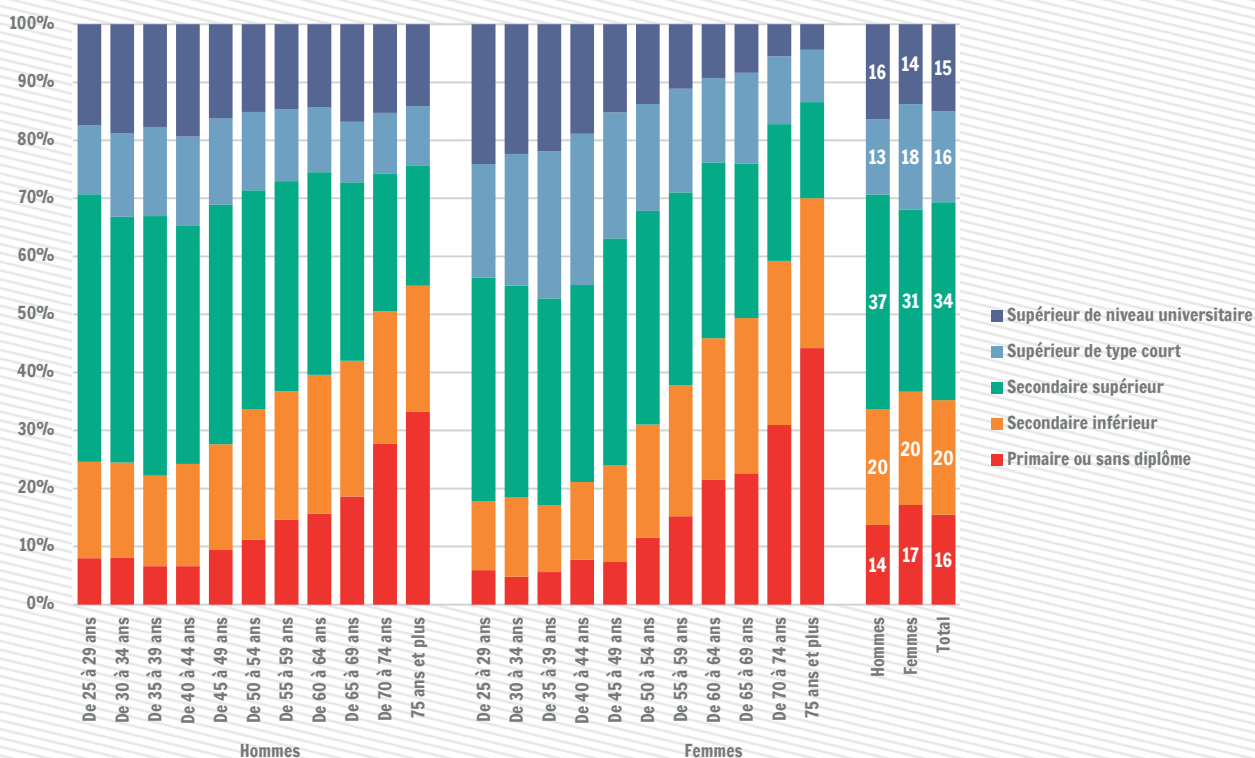


# Niveau de diplôme de la population de 25 ans et plus

# 65%

En 2015, deux-tiers (65 %) des Wallons détenaient au moins un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur, soit 2 x plus qu'il y a 25 ans

Niveau de diplôme de la population wallonne en 2015, selon l'âge et le sexe



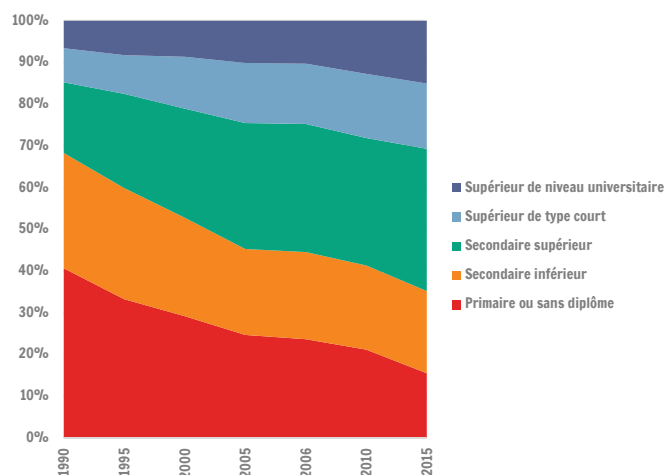
Sources : SPF-Economie / Direction générale Statistiques - Enquête sur les Forces de Travail, 2015 (Moyenne annuelle); Calculs : IWEPS

En Wallonie, en 2015, 16 % des personnes âgées de 25 ans et plus n'ont pas de diplôme ou au maximum un diplôme de l'enseignement primaire. Un wallon sur cinq est diplômé au maximum de l'enseignement secondaire inférieur et un tiers, du secondaire supérieur. Un peu plus de 30 % des wallons ont terminé des études supérieures. Pour la moitié d'entre-eux, il s'agissait d'études de niveau universitaire.

La répartition des niveaux de diplôme varie selon la catégorie d'âge et selon le sexe. Ne pas avoir un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur peut être problématique au 21<sup>ème</sup> siècle. Le graphique indique à cet égard une nette amélioration pour les catégories d'âges les plus jeunes. Ils sont moins d'un quart chez les moins de 45 ans, mais plus de 40 % chez les 60 ans et plus. La part de diplômés de l'enseignement supérieur est plus élevée dans les tranches d'âge les plus jeunes, mais c'est surtout chez les femmes que cette évolution se fait sentir : elles sont de plus en plus nombreuses, dans les jeunes générations, à terminer des études supérieures. Le graphique montre également que, globalement, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à avoir un diplôme de l'enseignement supérieur de type court. Parmi les plus jeunes générations, elles sont également plus nombreuses que les hommes à avoir un diplôme de l'enseignement supérieur de niveau universitaire (supérieur non universitaire de type long et universitaire).

# Niveau de diplôme de la population de 25 ans et plus

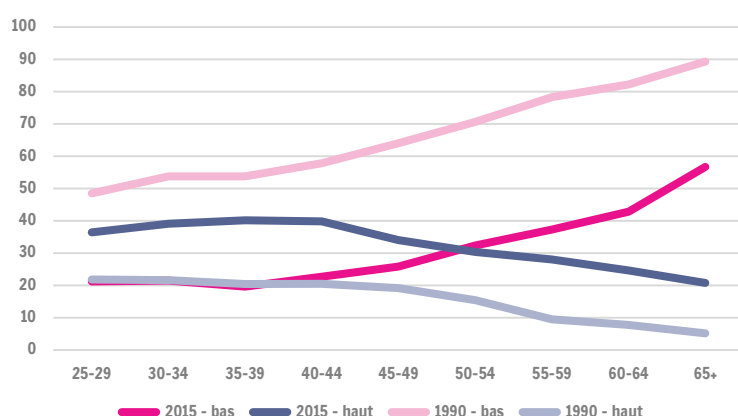
Evolution du niveau de diplôme de la population wallonne âgée de 25 ans et plus de 1990 à 2015



Ce graphique illustre d'une autre manière l'augmentation du niveau de diplôme le plus élevé obtenu. En 1990, 40 % de la population de 25 ans et plus n'avait pas de diplôme ou au maximum un diplôme de primaire. Après un quart de siècle, ils ne sont plus que 16 %. En 1990, seul un tiers de la population avait obtenu au moins un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur. Ils représentent maintenant deux-tiers de la population de 25 ans et plus.

Sources : SPF-Economie / Direction générale Statistiques - EFT, 1990 à 2015; Calculs : IWEPS

Comparaison entre 1990 et 2015 du niveau de diplôme par catégorie d'âge en Wallonie



L'augmentation du niveau de diplôme vaut pour toutes les catégories d'âge. On observe également sur ce graphique que la différence entre 1990 et 2015 se marque surtout par une forte diminution de la part des personnes qui n'ont au maximum qu'un diplôme du secondaire inférieur (niveau bas), tandis que l'augmentation de la part des personnes diplômées du supérieur (niveau haut) est moins marquée. En 2015, 39% des 30-34 ans ont un diplôme de l'enseignement supérieur. Ce taux est proche de l'objectif européen fixé à 40 % dans le cadre de la stratégie EU2020.

Sources : SPF-Economie / Direction générale statistiques - EFT, 1990 et 2015; Calculs : IWEPS

## Définitions et sources

Les données proviennent de l'Enquête sur les Forces de Travail (EFT, moyenne annuelle). Le niveau d'éducation y est estimé par le diplôme le plus élevé obtenu, que ce soit dans le cadre de la formation initiale ou à l'âge adulte. A l'intérieur de l'enseignement supérieur, on distingue le type court et l'enseignement de niveau universitaire (qui inclut l'enseignement non universitaire de type long et l'enseignement universitaire).

## Pertinence et limites

L'enquête EFT est organisée par la DG-Statistique sous la supervision d'Eurostat et peut être utilisée pour des comparaisons internationales. Elle est obligatoire. En Wallonie, environ 16.000 ménages sont interrogés. Les chiffres présentés sont donc extrapolés à partir d'un échantillon. De ce fait, les différences observées doivent être interprétées avec prudence.

Pour en savoir plus :

L'Enquête sur les Forces de Travail : [http://statbel.fgov.be/fr/statistiques/collecte\\_donnees/enquetes/eft/](http://statbel.fgov.be/fr/statistiques/collecte_donnees/enquetes/eft/)

Personne de contact : Claire Dujardin (c.dujardin@iweps.be) / prochaine mise à jour : juin 2017